

Les balances des paiements 2014 de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française

L'Institut d'émission d'Outre-mer publie les balances des paiements¹ 2014 de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française. Ces dernières confirment l'amélioration du solde des transactions courantes observé en 2013.

En Nouvelle-Calédonie, le déficit des transactions courantes se réduit :

Dans un contexte économique plus favorable, en lien avec la montée en charge de nouvelles usines métallurgiques et la légère reprise des cours du nickel, le solde des transactions courantes s'améliore en 2014, s'établissant à 132 milliards de F CFP après 167 en 2013. Ceci s'explique notamment par la diminution du déficit des échanges de biens, résultat de la reprise des exportations. Les entrées nettes au titre des investissements diminuent à nouveau en 2014, mais leur niveau demeure très élevé, traduisant essentiellement les financements accordés par les maisons mères à leurs filiales dans le secteur du nickel.

En Polynésie française, le solde des transactions courantes est en hausse :

L'économie polynésienne montre en 2014 des signes d'amélioration. L'excédent du compte de transactions courantes s'accroît de plus de 4 milliards de F CFP sur un an à 19 milliards de F CFP. Cette amélioration s'explique par la progression des exportations de biens (+1,5 milliard de F CFP), grâce aux meilleurs résultats des principaux produits locaux destinés à l'export, alors que les importations diminuent à la faveur d'une réduction de la facture énergétique. Les bonnes performances observées dans le tourisme et le transport aérien se traduisent par un accroissement de l'excédent de services.

- *La Note expresse :*
 - o [Les balances des paiements 2014 de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française](#)
- *Les rapports annuels 2014 :*
 - o [La balance des paiements de Nouvelle-Calédonie](#)
 - o [La balance des paiements de la Polynésie française](#)

¹ La balance des paiements est la synthèse de l'ensemble des échanges d'une économie avec l'extérieur. Elle retrace, dans son compte de **transactions courantes**, des échanges de biens, services, revenus et transferts courants et, dans **son compte financier**, des investissements directs, investissements de portefeuille et autres investissements.

L'Institut d'Émission d'Outre-Mer est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP). Établissement public national, il veille au bon fonctionnement du système bancaire en liaison avec les organismes nationaux concernés et conduit la politique monétaire. L'IEOM apporte aussi ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr.